Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac ST2S, veuillez visiter :
bacst2s.fr/annales-sujets-et-corriges

BAC ST2S • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Bac ST2S

Sciences et techniques sanitaires et sociales

Session 2025 • Code sujet : **25-2SST2SME1** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **16**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Mobilisation des connaissances sur les modes d'intervention en santé** (1 question) — **Page 3**
2. **Baisse de la natalité en France** (2 questions) — **Page 4**
3. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://bacst2s.fr/assets/annales/bac-st2s/Sciences et techniques sanitaires et sociales/2025/Bac ST2S - Sciences et techniques sanitaires et sociales - Session 2025 - 3-Sujet.pdf

1. Mobilisation des connaissances sur les modes d’intervention en santé

Cette partie indépendante porte sur l’offre de soins et la diversité des modes d’intervention en santé. Le candidat doit illustrer cette diversité par des exemples pertinents.

Question. L’offre de soins met en œuvre différents modes d’intervention en santé. Illustrer cette affirmation.

L’offre de soins intervient à plusieurs étapes du parcours de santé. La **prévention** évite l’apparition des maladies ou favorise leur dépistage, par exemple grâce à la vaccination et aux campagnes de dépistage. Les soins **curatifs** traitent une maladie : consultation médicale, médicaments ou intervention chirurgicale. Les soins **palliatifs** soulagent la douleur et accompagnent les personnes atteintes d’une maladie grave. Enfin, la **réadaptation** aide à retrouver ou préserver l’autonomie, par exemple grâce à la kinésithérapie après un accident vasculaire cérébral. Ces interventions sont assurées en ville, à l’hôpital ou à domicile.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Prévenir, dépister, soigner, soulager et réadapter : l’offre de soins mobilise des interventions complémentaires, en ville, à l’hôpital et à domicile.

2. Baisse de la natalité en France

Un extrait de l'INSEE présente la baisse récente des naissances en France et indique qu'elle peut s'expliquer par une diminution de la fertilité et de la fécondité. Les annexes abordent les déterminants de l'infertilité, la prise en charge de l'AMP, le soutien à la natalité et la prévention de l'infertilité.

Question 1. Présenter différents déterminants influençant la baisse de la natalité.

La natalité dépend de la **fertilité**, capacité biologique à concevoir, et de la **fécondité**, nombre d'enfants effectivement mis au monde. La fertilité diminue avec l'âge : le report des maternités réduit notamment le nombre et la qualité des ovocytes, et l'âge paternel peut altérer les spermatozoïdes. Le tabac, le cannabis, l'obésité, la sédentarité, la maigreur et les polluants sont aussi des facteurs de risque. Des causes médicales, comme l'endométriose, le SOPK ou des atteintes des voies génitales, peuvent entraîner une infertilité. Enfin, le désir d'enfant, les choix de vie, la contraception, la recherche d'une stabilité professionnelle ou affective, la crise économique et les difficultés de conciliation entre travail et famille influencent la fécondité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La natalité baisse sous l'effet de facteurs biologiques, médicaux, environnementaux et sociaux, qui agissent sur la fertilité et sur les choix de fécondité.

Question 2. Montrer la complémentarité des différentes mesures des politiques de santé et des politiques sociales pour limiter la baisse de la natalité.

Les politiques de santé préviennent l'infertilité, améliorent la prise en charge et soutiennent les projets parentaux. Les politiques sociales rendent ces projets plus réalisables au quotidien :

- **Santé :** informer dès le collège sur la reproduction et les risques, proposer des consultations de fertilité ou préconceptionnelles, former les professionnels et développer la recherche. L'AMP est prise en charge à 100 % dans les limites prévues ; les absences médicales autorisées ne diminuent pas la rémunération.
- **Social :** les aides financières et fiscales, les crèches et l'aménagement du temps de travail aident les familles à accueillir et élever leurs enfants. Les infrastructures sanitaires contribuent à protéger la mère et l'enfant.

Ces mesures agissent donc conjointement sur la fertilité et sur les conditions concrètes de réalisation des projets familiaux, dans le respect du choix des personnes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La prévention et les soins soutiennent la fertilité ; les aides, les modes de garde et l'aménagement du travail facilitent la réalisation des projets parentaux.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2025)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve de sciences et techniques sanitaires et sociales du baccalauréat technologique, session 2025, porte le code 25-2SST2SME1 et dure trois heures, coefficient 16. Elle évalue la mobilisation des connaissances sur les modes d'intervention en santé et l'analyse de la baisse de la natalité, de ses déterminants et de la complémentarité entre politiques de santé et politiques sociales.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La fertilité est la capacité biologique à concevoir, tandis que la fécondité désigne le nombre d'enfants par femme dans une population.
- La fertilité diminue avec l'âge, notamment par la baisse du nombre et de la qualité des ovocytes et l'altération des spermatozoïdes.
- Le tabac, le cannabis, certains modes de vie et les polluants peuvent affecter la fertilité et la santé reproductive.
- Le soutien à la natalité peut associer prise en charge sanitaire, aides aux familles, services de garde et conciliation entre vies familiale et professionnelle.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer la capacité biologique à concevoir de la mesure démographique de la fécondité.
- Présenter des déterminants biologiques, médicaux, comportementaux, environnementaux et sociaux de la natalité.
- Pour montrer la complémentarité des politiques, relier chaque mesure à un besoin ou à un obstacle identifié.
- S'appuyer sur des éléments pertinents des annexes et les expliquer plutôt que les recopier.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment distinguer fertilité et fécondité dans ma réponse ?

La fertilité est la capacité biologique d'une personne ou d'un couple à concevoir un enfant. La fécondité est un indicateur démographique qui correspond au nombre d'enfants par femme dans une population et dépend aussi de comportements sociaux.

Q : Quels facteurs de baisse de fertilité faut-il présenter ?

Le dossier cite notamment l'âge, le tabac, le cannabis, certains modes de vie et les polluants. Il évoque aussi des causes médicales et des déterminants sociaux, comme le report du projet parental ou les difficultés de conciliation entre travail et famille.

Q : Comment répartir mon temps en tenant compte du barème ?

L'épreuve dure trois heures. La partie 1 vaut 6 points et la partie 2 vaut 14 points, répartis également entre ses deux questions. Prévoyez donc davantage de temps pour l'analyse et les réponses développées de la partie 2.

Q : Qu'est-ce qui rend une réponse solide pour le jury ?

Répondez précisément à la consigne, définissez les notions utiles et expliquez les liens entre les déterminants et les mesures évoquées. Appuyez vos arguments sur les documents pertinents et complétez-les par des connaissances exactes.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacst2s.fr/assets/annales/bac-st2s/Sciences et techniques sanitaires et sociales/2025/Bac ST2S - Sciences et techniques sanitaires et sociales - Session 2025 - 3-Sujet.pdf

Ressources Bac ST2S : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.